



LES MISES À JOUR

Mémo

10 CONSEILS POUR GÉRER VOS MISES À JOUR

- 1** Pensez à mettre à jour sans tarder l'ensemble de vos appareils et logiciels 
- 2** Téléchargez les mises à jour uniquement depuis les sites officiels 
- 3** Identifiez l'ensemble des appareils et logiciels utilisés 
- 4** Activez l'option de téléchargement et d'installation automatique des mises à jour 
- 5** Définissez les règles de réalisation des mises à jour 
- 6** Planifiez les mises à jour lors de périodes d'inactivité 
- 7** Méfiez-vous des fausses mises à jour sur Internet 
- 8** Pro Informez-vous sur la publication régulière des mises à jour de l'éditeur 
- 9** Pro Testez les mises à jour lorsque cela est possible et faites des sauvegardes 
- 10** Pro Protégez autrement les appareils qui ne peuvent pas être mis à jour 





DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr

